

LA FEUILLE BÉVILLOISE PREND UN NOUVEL ÉLAN !

avril 2023 - n°27

MOT DU MAIRE

Rester prudents

Malgré un contexte difficile, le budget de la commune de l'année 2022 va se conclure par un équilibre presque parfait ; cela nous permet de ne pas entamer nos réserves. Nous gardons ainsi une autonomie financière satisfaisante. Elle sera utile pour garantir 2023 qui s'annonce compliquée sur le plan budgétaire.

La rénovation de l'éclairage public, entamée il y a un an, se poursuit. Le passage aux LED et l'extinction nocturne (actuellement de 23h00 à 6h00 du matin) dès la fin juillet 2022 nous ont permis d'économiser un peu plus de 25% de la consommation annuelle, en cinq mois. Il reste deux tranches à terminer. Notre village est dynamique grâce aux associations, aux artisans, aux commerçants et aux entreprises. Ils se développent et proposent des emplois. Trouver du travail près de chez soi, n'est jamais facile, et c'est pour cela que le retour de la société ID Logistics sera une opportunité pour beaucoup.

D'autres investissements sont prévus cette année. Il faut toujours assurer la sécurité des déplacements qu'ils soient à pied ou en véhicule. Nous allons en particulier réaliser une petite sente piétonne dans la deuxième partie de la Rue d'Aligre pour faciliter les déplacements vers l'école et le centre bourg.

Éric SÉGARD

Maire de Béville-le-Comte
Vice-président de la CCPEIDF

Une réhabilitation au cœur du village

Le projet de réhabilitation du 24 Grande rue avance. La commune gère en direct la construction d'un parking de 15 places environ, dont plusieurs seront réservées aux résidents de cet immeuble. Pour cela il a fallu abattre la grange en travers du terrain. Le fond de la parcelle est maintenant ouvert.



Vue d'architecte, depuis l'intérieur du terrain

La commune a confié à l'EPFL Cœur de France (Établissement Public Foncier Local) le soin de porter financièrement le projet de réhabilitation du local commercial en rez-de-chaussée et des étages avec la création de plusieurs logements.

La commune veut donner à des jeunes de Béville la possibilité de rester sur place, une fois qu'ils auront quitté le « nid familial ». C'est une façon de les aider à se lancer dans la vie.

Les entreprises du bâtiment de Béville ont été sollicitées ; le résultat des appels d'offres est attendu courant avril.



Il faut continuer à rénover, équiper, aménager, réparer les casses et les dégradations causées par quelques individus. Des projets nombreux nous attendent, mais toujours dans le respect de nos capacités financières.

Vous lirez en page 11, l'usage qui est fait des finances locales.

RETOUR EN IMAGES



Convention avec la Fondation du patrimoine / 6 mai



Cérémonie patriotique / 8 Mai



Fête de la musique / 18 juin



Concours de pétanque / 14 juillet



Forum des associations / 4 Septembre



Journée du patrimoine / 17 Septembre



Répar'Café / 17 Septembre



Repas aux Séniors / 23 octobre

RETOUR EN IMAGES



Bourses aux jouets / 6 Novembre



Cérémonie patriotique 11 Novembre



Foire Expo / 20 novembre



Arbre de Noël du Comité des Fêtes & APE / 11 Déc.



Feu d'artifice du Noël des enfants / 11 décembre



Voeux aux acteurs de notre village / 16 janvier



Loto de la St Valentin / 12 Février



Théâtre / 26 mars

ORDURES MÉNAGÈRES et TRI SÉLECTIF

Le SICTOM de la Région d'Auneau (SICTOM RA) assure la collecte des ordures ménagères, chaque mercredi (forfait de 20 levées par an). Le SICTOM ne collecte pas les déchets déposés hors des bacs.

Sur demande auprès du SICTOM RA, vous pouvez acquérir des sacs en plastique de couleur rouge. Le tarif de ces derniers est de 1 euro le sac de 50 litres (prix 2023). Ce sont les seuls sacs collectés hors des bacs. Pensez-y si vous envisagez une fête de famille, par exemple.

Les bacs du tri sélectif sont ramassés 1 mercredi sur 2, les semaines impaires. Les bacs seront sortis la veille et rentrés le soir, après la collecte.

Depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages, qu'ils soient en métal, en plastique, en carton ou en papier se trient dans le bac du tri sélectif. Les emballages doivent être vidés, non lavés, non imbriqués.

Aide pour l'achat d'un composteur : 30 €, maximum, dans la limite du prix payé.

SICTOM de la Région d'Auneau

2 rue de la République

28150 Ouarville

02 37 22 17 37

www.sictom-region-auneau.com - contact@sictom-region-auneau.com

DÉCHETTERIES

La déchetterie de Roinville est accessible sur présentation d'une carte que vous pouvez obtenir par téléphone au 02 37 36 16 77 ou par internet sur le site de Chartres Métropole (<https://www.chartres-metropole.fr/responsable/dechets/dechetteries/demande-dune-carte-dacces/>)

Ou sur www.sictom-region-auneau.com - contact@sictom-region-auneau.com

NOUVEAU !

La déchetterie de Ouarville (accessible avec l'ancienne carte délivrée par SITREVA) accepte les pneus « auto » et « moto », dans la limite de 4 par an et par foyer. Pneus déjantés et propres.

AIDE SOCIALE ET PMI

Permanences des assistantes sociales

Annexe de la Mairie de Béville-le-Comte, sur rendez-vous au 02 37 20 14 42

Accueil sans rendez-vous à Chartres

du lundi au jeudi de 13h30 à 17h et vendredi de 13h30 à 16h

39 rue des Vieux Capucins - 02 30 20 14 14 - sas.c3@eurelien.fr

Demande de Fonds de solidarité (FSL)

Permanence Accueil téléphonique : 02 37 20 13 86

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

Volet logement : fsl.logement@eurelien.fr

Volet énergie : fsl.energie@eurelien.fr

Volet eau : fsl.eau@eurelien.fr

Permanences de puériculture (PMI) :

Annexe de la Mairie de Béville-le-Comte

sur rendez-vous au 02 37 20 14 86





LA MÉDIATHÈQUE

8 rue du Four à Pain
02 37 31 72 97
bibliotheque.beville@orange.fr

Lundi : fermée
Mardi et vendredi de 15h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h (fermée le 1er samedi du mois)
Activités proposées les vendredis pour les adultes et lectures aux enfants les mercredis.

En 2023, la médiathèque vous propose plusieurs événements sur le thème « LE CIEL ET L'ASTRONOMIE ».

L'association « LES ÉTOILES LONGROISIENNES » (Romuald BALLETT) propose :

Vendredi 12 mai (à partir de 21h30 dans le parc du Jeu de Paume et soumis aux conditions météorologiques) **la Nuit d'observation du ciel** avec mini-conférence associée.

Samedi 17 juin (14h30-16h30) : Conférence 1 "**Connaissance de l'univers**",

Samedi 1er juillet (14h30-16h30) un **Atelier de fabrication de cadrans solaires**,

Samedi 21 octobre (14h30-16h3) : Conférence 2 "**Le lien entre l'homme et l'univers**" pendant l'**exposition "Astronomie" d'"A fond la science"**.



ANIMAUX ERRANTS, FOURRIÈRE DÉPARTEMENTALE

Consultez les avis de recherche ou d'animaux retrouvés sur la page Facebook "Fourrière Départementale Eurélienne".

Les chiens errants sur la commune et dont le maître ne peut pas être identifié, peuvent être emmenés par la fourrière en attendant d'être récupérés par leur propriétaire.

La fourrière est gérée par une association agréée à laquelle la commune a adhéré.

Chemin départemental 121, 28300 Amilly
02 37 36 02 04

BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE, rue Pinceloup

Pour accéder au service de charge, vous devez posséder un badge que vous pouvez obtenir via une application téléphonique avec ou sans abonnement.

Plus d'info sur www.modulo-energies.fr/usagers.html

CIMETIÈRE

L'entretien des allées du cimetière est assuré par les employés communaux, sans produit chimique.

Les sépultures doivent être tenues en bon état et il convient de veiller, en particulier, aux plantations réalisées sur les sépultures. Le développement de la végétation ne doit pas créer de gêne.

Il incombe aux concessionnaires ou à leurs ayants droit de renouveler les concessions arrivées à terme. Une information est apposée sur les concessions échues. Toutefois, par prévoyance, vous pouvez renouveler une concession 5 ans avant la date butoir.

Tarifs des concessions (caveau ou columbarium : 30 ans : 300 € / 50 ans : 500 €



BILAN DES TRAVAUX 2022/2023

TRAVAUX AU LUET :

Signalétique - Réfection de l'enrobée de la rue du Bois Blanc - Éclairage public - Remplacement borne incendie.



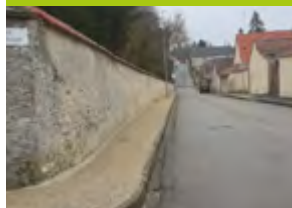
JEU DE PAUME

Remplacement des jeux pour enfants.



RUE PINCELOUP

Réfection du trottoir.



RUE DU LUET

Nouve drainante.



RUE PINCELOUP & RUE ÉMILE MILOCHAU

Pose d'îlots ralentisseurs.



CENTRE DE LOISIRS

Travaux d'assainissement.



RUE D'ALIGRE

Réfection de bordures, caniveaux et trottoirs Grande rue et rue d'Aligre.



MAIRIE
Réfection de la toiture.



RUE DE VERDUN & RUE DE LA CROIX DE LA MADELEINE
Éclairage public.



RUE DE VERDUN
Ouvrage de déviation des eaux de pluie.



24 GRANDE RUE
Déconstruction de la grange au 24 grande rue.



SIGNALÉTIQUE



ÉCOLE

Pose de bordures «défense» au parking du groupe scolaire.



SIGNALÉTIQUE



RUE D'ALIGRE

Enrobée du trottoir & Gargouille.



Ces travaux ont été réalisés grâce au soutien financier de l'État et du Conseil Départemental

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au vendredi de 15h à 18h

Samedi de 9h à 12h

1 Grande rue (Face à la pharmacie)

28700 Béville-le-Comte

COMPLEXE AQUATIQUE

" L'ILIADE "

1 Allée de la Communauté, 28700 Auneau

09 71 00 28 75

liliade-auneau@vert-marine.com

Horaires et tarifs sur www.ca-liliade.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

2 Allée de la Communauté, 28700 Auneau

02 36 25 25 73

Emilie LAFINE / Valérie LAIR

contact.spanc@porteseureliennesidf.fr

EAU ET ASSAINISSEMENT - VÉOLIA

Distribution eau potable et assainissement collectif

Service consommateurs 09 69 32 35 29

<https://www.service.eau.veolia.fr>

CYBER EMPLOI

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h, sans rendez-vous

Après-midi et mercredi, sur rendez vous

Postes informatiques à disposition

Espace Cyber Emploi

2 Allée de la Communauté, 28700 Auneau

02 36 25 25 74

Sandra DELAUNAY

sandra.delaunay@porteseureliennesidf.fr

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE (PEEJ)

Secrétariat du pôle PEEJ : 02 37 31 29 35

secretariat3@pep28.asso.fr

0-3 ans

Halte-garderie "La Farandole"

(15 places "journée" dont 10 "repas")

Lundi/mardi, jeudi/vendredi de 8h15 à 17h15

8 rue du Four du Pain, 28700 Béville-le-Comte

Cindy HONDE - 02 37 31 36 53

www.eaje.beville@pep28.asso.fr

3-11 ans

Accueil de loisirs (ALSH) "Les Lutins"

Matin et soir des jours de classe

Mercredi et vacances scolaires, 7h00-19h00

Place de la Mairie, 28700 Béville-le-Comte

Julie ESTEVES - 02 37 31 35 44 / 06 22 02 76 21

alsh.beville@pep28.asso.fr

11-17 ans

Espace jeunes

Mercredi à partir de 12h00

Vacances scolaires 10h00-18h00

Navettes entre les communes et la structure à Auneau (se renseigner)

Mélanie QUENEC'DHU - 06 26 77 14 72

relaisjeunes@porteseureliennesidf.fr

Relais Petite Enfance (RPE)

Information, écoute, échange pour les familles

6 Allée de la Communauté, 28700 Auneau

Mélanie HOUP - 06 09 32 49 72

Charlotte LIONNE - 06 77 78 21 92

rpe.ccpeidf@pep28.asso.fr

ÉCOLE

Inscription scolaire, rentrée 2023

Privilégiez les démarches par mail

Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille (parents, enfants)
- Copie du jugement de divorce en cas de divorce ou séparation
- Coordonnées téléphoniques (père, mère)

ou par courrier à :

SIRP

1 place de la Mairie, 28700 Béville-le-Comte

02 37 91 53 00

sirpbeville@orange.fr

Un certificat d'inscription sera transmis à l'école.

Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous avec la directrice, pour l'admission :

École « Les Champs dorés »

Rue du Clos de la Butte, 28700 Béville-le-Comte

02 37 31 21 79

TRANSPORT COLLECTIF

Transport scolaire (de la maternelle au collège)

SIVOS

56 bis rue de la Résistance, 28700 Auneau

02 37 31 28 61

www.sivos-canton-auneau.com

Transport interurbain

RÉMI, service géré par la Région Centre de transport des lycéens et des particuliers

www.remi-centrevaldeloire.fr



- * Aide à la **destruction des nids de frelons** : la municipalité rembourse 50% de votre facture plafonnée à 100€ sur présentation de la facture et d'un RIB.
- * **L'usage d'engins bruyants** est autorisé du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Le respect de ces horaires assure la tranquillité de tous (arrêté préfectoral du 3 septembre 2012). Les entreprises disposent d'horaires plus larges.
- * Les **feux à l'air libre** sont **interdits** (Règlement sanitaire départemental, art 84).
- * Un **mégot jeté pollue** 500 l d'eau de rivière et de nappe phréatique.
- * **Le barbecue** ne doit pas être utilisé de façon intensive, son usage doit rester occasionnel afin de ne causer aucune nuisance (noircissures, projections de cendres, odeurs, ...) qui constituerait un trouble anormal de voisinage.
- * **L'élevage de poules** est possible pour votre consommation familiale. Respecter les règles d'hygiène (code rural, art. L 214-1) et celles applicables dans la commune. Aucune déclaration n'est nécessaire pour un poulailler d'une surface inférieure à 5 m².

* Au titre de l'**obligation d'entretien**, vous devez **élaguer vos arbres** et **tailler les haies**, de septembre à mars, en dehors des périodes de nidification (code civil, art. 673 et réglementation européenne). Attention, votre voisin, même gêné par votre arbre ne peut pas le couper sauf avec votre autorisation.

* Dès lors qu'un **permis de construire** ou une **déclaration préalable de travaux** vous est accordé, vous devez l'indiquer sur le terrain concerné, soit en affichant votre arrêté, soit par la présence d'un panneau réglementaire. Une création ou modification de clôture donnant sur la voie publique nécessite le dépôt d'une déclaration préalable auprès de la Mairie ; délai d'instruction un mois, maximum. Pour tous autres travaux envisagés, consultez le secrétariat de Mairie.

* Les **espaces publics** et les **aires de jeu** sont des terrains de jeu pour les enfants et des lieux de détente pour tous. Des **bancs** y ont été installés pour votre confort. Ce sont des lieux partagés, aussi, les **chiens** doivent être **tenus en laisse** dans tout l'espace public. Des distributeurs de sacs pour déjections sont mis à disposition dans ces espaces ainsi que des **corbeilles**. Vous êtes **responsable de la propreté** de votre animal. Le **Parc du Jeu de Paume** est ouvert de 8h30 à 19h. Fermé en cas de vents violents.

* Quatre **défibrillateurs** sont en service depuis 2020. Ils sont posés dans l'enceinte de l'école, du stade et de la Halle des sports, pour être disponibles lors des événements publics. Le dernier, situé, au pied de l'église, face à l'entrée de la Mairie est en **accès libre**.



* Préparez la rentrée sportive, pensez au **Pass'Sport**. C'est une **aide** individuelle, pour les **6 à 30 ans**. Une déduction immédiate de 50 € sur la **licence** ou l'adhésion annuelle, versée à la structure sportive lors de l'inscription. Renseignements sur <https://www.pass.sports.gouv.fr>

* Soyez vigilants avec le **démarchage commercial** par téléphone ou au domicile. Aucune entreprise ne peut se recommander de la commune sans en avoir fait la demande au préalable. En cas de doute, contactez la Mairie ou un élu.



PLANNING DES ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS

Le 29 avril, le 3 juin 2023 **CAFÉ RÉPAR'** de 9h à 12h. Salle des Associations

Les 30 avril, 7, 14, 21 mai et le 4 juin 2023 **TOURNOIS DE TENNIS**

Le 12 mai, et le 9 juin 2023 **ART FLORAL** de 9h à 11h30. Salle des Associations

Le 10 & 11 juin 2023 **TOURNOI DE FOOT, CHALLENGE CLAUDE CHEVALIER** à partir de 9h (inscription avant le 8/05)

Le 17 juin 2023 **FÊTE DE LA MUSIQUE** à partir de 19h. Halle des sports

Le 2 juillet 2023 **BROCANTE**

Le 14 juillet 2023 **CONCOURS DE PÉTANQUE** – inscription à 13h30

Le 15 juillet 2023 Fête Nationale, **FEU D'ARTIFICE** au Stade suivi du traditionnel **BAL DES POMPIERS**

Le 15 août 2023 **CONCOURS DE PÉTANQUE** – inscription à 13h30 - ouvert à tous

Le 9 septembre 2023 **FORUM DES ASSOCIATIONS** de 10h à 18h. Halle des sports

Le 14 octobre 2023 **LOTO D'AUTOMNE** de 10h à 18h. Halle des sports

Le 31 octobre 2023 **DÉFILÉ D'HALLOWEEN**

Le 5 novembre 2023 **BOURSE AUX JOUETS** de 10h à 18h. Halle des sports

Le 19 novembre 2023 **FOIRE ARTISANALE** de 10h à 18h. Halle des sports

Le 25 novembre 2023 **FÊTE DE LA SAINTE BARBE** à 19h. Halle des sports

Le 2 & 3 décembre 2023 **MARCHÉ DE NOËL** de 10h à 18h. Halle des sports

LES SORTIES PROPOSÉES PAR LE FEP

Le 10 juin 2023 **ZOO PARC DE BEAUVAL**, sortie journée

Le 29 juillet 2023 **CLÉRY ST ANDRÉ**, repas et spectacle vivant, sortie soirée

Le 16 & 17 septembre 2023 **BRUGES**, sortie 2 jours

LES ÉVÈNEMENTS SERONT COMMUNIQUÉS AU FUR ET À MESURE VIA
PANNEAUPOCKET ET WWW.BEVILLELECOMTE.COM

LES IMPÔTS, À QUOI ÇA SERT ?

LE BUDGET COMMUNAL 2022 - Synthèse des comptes 2022 (arrondis à l'euro supérieur)

Recettes (fonctionnement + investissement)

L'impôt foncier payé par les propriétaires et par les entreprises (locaux professionnels et terres agricoles) représente un peu moins de 60% des recettes.

Les dotations et subventions versées par la Communauté de Communes, l'État et le Département se montent à près de 33%. Les autres recettes propres de la commune se montent à 7% du budget. Elles sont très variables et, par nature, imprévisibles.

Recettes totales :	1 287 506 €	
Dont :		
Impôt foncier des propriétaires et des entreprises	762 607 €	(59%)
Attributions de la communauté de communes	151 123 €	(12%)
État (Dotation globale et subventions)	137 864 €	(11%)
Département (subventions)	80 945 €	(6%)
Remboursement TVA	46 079 €	(4%)
Taxe d'aménagement	25 693 €	
Remboursement par organismes extérieurs (SIRP / PEP28)	25 067 €	
Autres recettes	23 334 €	
Revenu des immeubles (antennes de téléphonie)	16 478 €	
Autres (remboursement, Subv. syndicat Energie 28, concessions)	18 316 €	

Dépenses (fonctionnement + investissement)

55% des dépenses sont constitués des charges de personnel et du financement de l'école (bâtiments, cantine, transport scolaire, personnel, ...).

Eau, gaz et électricité ont beaucoup augmenté en 2022, mais la hausse a pu être réduite par l'extinction de nuit de l'éclairage public et le passage aux LED.

L'endettement est très limité ; le dernier "gros" emprunt s'éteindra début 2026.

Les postes "Entretien" et "Fournitures" concernent les travaux et réparations que l'équipe technique assure tout au long de l'année.

Dépenses totales :	1 272 151 €	
Dont :		
Personnel communal (10 agents) et indemnités aux élus	377 151 €	(30%)
École et transports scolaires (SIRP et SIVOS)	320 135 €	(25%)
Investissements	222 512 €	(17%)
Dont :		
Bordures/caniveaux, voirie, marquage de sécurité	96 927 €	
Toiture Mairie	85 348 €	
Éclairage public	28 594 €	
Réparation des bornes incendie	11 643 €	
Eau, gaz, électricité	79 524 €	(6%)
Annuités d'emprunts (capital + intérêts)	50 987 €	(4%)
Autre emprunt (24 Grande rue)	18 685 €	
Transport scolaire	36 268 €	
Entretien (matériels, installations)	35 362 €	
Contrats maintenance, assurances	35 045 €	
Fournitures	31 313 €	
Honoraires et adhésions	22 249 €	
Cotisations organismes extérieurs (SDIS28, 3 mois)	17 894 €	
Subventions aux associations	11 706 €	
Autres (télécom, taxes foncières bât. communaux)	13 320 €	

Différence recettes/dépenses sur 2022 + 15 355 €

Le budget 2023 a été adopté le 24 mars 2023. Le conseil municipal a approuvé le maintien des taux de la fiscalité communale.

Mariages 2022 :

PLAIRE Florian et DESMONS Audrey
 FONTAINE Franck et LOISELET Sophie
 MARIE Martial et SOTTO Catherine
 CLÉMENT Frédéric et GUÉZO Elodie
 LEVISTRE Julien et DEMULDER Vanessa
 BASPEYRAS Arnaud et BERDINEL Cindy
 DISSANAYAKE Shaneke et CHAIBRIANT Shirley
 PEDINI Lorenzo et TAILLEBOIS Tiffanie
 SIMON Nicolas et DIAS Rosine

Décès 2022 :

Mme AVID Céline née CAZÉ à 51 ans
 Mme BATISTA Conceição née OLIVEIRA NEVES à 82 ans
 Mme BÉE Véronique à 56 ans
 Mme BERRY Lucienne née CHEVALLIER à 95 ans
 M. BETTAN Jean-Claude à 88 ans
 M. BEZAUD Robert à 72 ans
 Mme BRAULT Maryvonne à 75 ans
 M. BOUVET Danny à 84 ans
 M. BRILLANT Henri à 96 ans
 Mme BRILLANT Yvette née AUBOUIN à 94 ans
 Mme DANGELSER Renée née ADAM à 103 ans
 M. DINASQUET Jean à 69 ans
 M. FRADET André à 75 ans
 Mme GUILLET Colette née LEFÈVRE à 91 ans
 Mme LECLERC Antonia née LOZADA à 69 ans
 M. MANDER Simon à 56 ans
 Mme PLET Sonia née POUJOULY à 89 ans
 M. ROCHARD Thierry à 55 ans
 M. SEVIN Gérard à 87 ans
 Mme SIOUNANDAN Mireille née BESNARD à 70 ans

Naissances 2022 :

7 Filles
 7 Garçons

Naissances 2023 :

3 Filles
 0 Garçon
 (à ce jour)

Décès 2023 :

Mme BLAUWAERT Marie-Josèphe née MAILLIER à 88 ans
 M. CHENU Jean-Marc à 72 ans
 Mme OUVRARD Madeleine, née BREUGNOT à 96 ans

EN DIRECT

Suivez l'actualité de la commune, travaux, animations, alertes météo, ... grâce à l'application Panneau Pocket. Gratuite, vous pouvez l'installer facilement sur votre smartphone



Retrouvez toutes les informations et alertes de votre Commune sur PanneauPocket

Depuis un téléphone ou une tablette

1 Recherchez PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou AppGallery et téléchargez l'application gratuitement



2 Ouvrez PanneauPocket et recherchez votre commune ou votre code postal et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



C'EST SIMPLE ET GRATUIT

LA MAIRIE
 VOUS
 ACCUEILLE

1 Place de la Mairie
 28700 BÉVILLE-LE-COMTE
 Téléphone : 02 37 91 53 00
 Télécopie : 02 37 31 36 39

Courrier électronique : mairie-de-beville-le-comte@orange.fr
 Site Internet : www.bevillelecomte.com
 OUVERTURE AU PUBLIC
 Lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.